

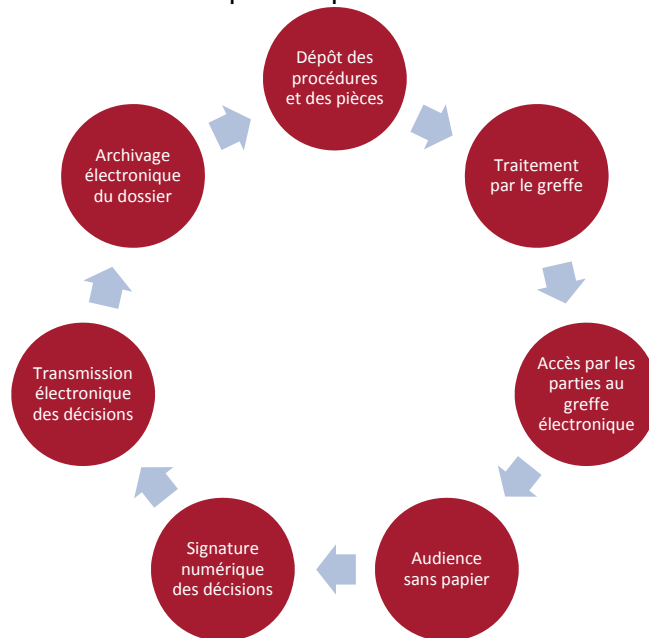
Lancement du eTribunal

Tribunal administratif des marchés financiers

Une justice administrative électronique à 360°

MONTRÉAL, le 9 mai 2017 – La présidente du Tribunal administratif des marchés financiers (TMF), M^e Lise Girard, annonce aujourd'hui l'inauguration du eTribunal.

Le TMF innove en offrant une justice administrative électronique à 360°, soit un cycle de traitement documentaire électronique complet et sécurisé :



Le système de dépôt électronique (SDe) permettra aux usagers de communiquer notamment une demande introductive d'instance, une demande en cours d'instance, des pièces, des plans d'argumentation ou des vidéos de manière entièrement électronique tout en préservant leur intégrité, et ce, sans coût de transmission. De plus, les frais requis par le Tarif du Tribunal pour introduire une demande pourront être acquittés en ligne.

Les parties auront également un accès direct à leur dossier dans le greffe public électronique du tribunal.

« Nous sommes heureux d'offrir à la communauté juridique le tout premier eTribunal québécois qui permettra de faciliter et de rendre plus efficient le traitement des dossiers et le déroulement des audiences, le tout de façon entièrement numérique », affirme M^e Girard.

Le fonctionnement du système de dépôt est fort simple. Il suffit de se créer gratuitement un compte, de compléter le formulaire requis, de joindre les documents et le tour est joué. L'utilisateur recevra une confirmation de son dépôt par courriel ainsi qu'un bordereau comportant toutes les données utiles.

La plateforme permet au greffe du TMF de traiter les différents dépôts et de percevoir le paiement des frais, le tout en quelques clics.

Ce système de dépôt a été développé par Lafortune Technologies une entreprise de développement technologique issue du milieu juridique. Son président, M. Pierre-Olivier Lapointe, dirige également Lafortune Légal, une entreprise de services juridiques destinés aux avocats.

« Le milieu juridique a enfin accès à une plateforme adaptée à ses besoins et nous en sommes très fiers. Cela fait plus de 45 ans que notre entreprise contribue à l'essor du milieu juridique et ce système de dépôt est une de nos belles réalisations en matière d'accès à la Justice. D'ici peu, cette solution saura s'implanter dans d'autres instances à travers le pays et c'est grâce à la détermination du TMF. », explique M. Lapointe.

Le système de dépôt électronique du TMF est accessible sur le site Web du Tribunal (<http://www.tmf.gouv.qc.ca>), sous l'onglet « Dépôt électronique ».

Au sujet du TMF

Le Tribunal administratif des marchés financiers exerce ses fonctions depuis le 1^{er} février 2004 et agit à l'égard des divers participants du secteur financier afin d'assurer la protection des investisseurs et des clients et le bon fonctionnement des marchés.

Au sujet de Lafortune Technologies

Lafortune Technologies est une bannière du Groupe Lafortune qui œuvre depuis plus de 45 ans à la préparation de documents juridiques présentés dans l'ensemble des tribunaux du Canada. Spécialistes de la gestion documentaire électronique et de la procédure juridique, Lafortune Technologies développe des outils technologiques qui facilitent le quotidien des juristes, notamment Docurium, Todoc et le dépôt électronique du TMF.

Renseignements :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES MARCHÉS FINANCIERS
M^e Cathy Jalbert, 514 873-2211, poste 230
secretariatmf@tmf.gouv.qc.ca

LAFORTUNE TECHNOLOGIES
M. Pierre-Olivier Lapointe, 514-374-0400, poste 2101
polapointe@lafortune.ca